



SafeLives Dash risk checklist

Quick start guidance

Checklist DASH – Guide de démarrage rapide

Vous consultez peut-être cette checklist dans le cadre de votre travail auprès d'une victime de violences conjugales. Ces notes visent à vous aider à comprendre l'importance des questions posées. Les violences conjugales peuvent prendre différentes formes, bien qu'elles soient généralement commises par des hommes envers des femmes dans une relation intime (petit(e) ami(e), mari/femme). Cette checklist peut également être utilisée pour des relations lesbiennes, gays, bisexuelles, ainsi que dans les situations de violence familiale ou de violence liée à l'« honneur ». Les violences conjugales peuvent inclure des abus physiques, émotionnels, mentaux, sexuels ou financiers, ainsi que du harcèlement et du stalking. La victime peut être confrontée à un ou plusieurs de ces abus ; chaque situation est unique. C'est la combinaison de ces comportements qui peut être si intimidante. Ces abus peuvent survenir pendant la relation ou après sa fin.

L'objectif de la checklist DASH est de fournir un **outil simple et cohérent** aux professionnels travaillant avec des victimes adultes de violences conjugales, afin :

- **D'identifier les victimes à haut risque de préjudices graves** (y compris de meurtre) ;
- **D'orienter ces cas vers une réunion MARAC** (Multi-Agency Risk Assessment Conference) pour assurer une réponse coordonnée ;
- **De partager une compréhension commune du risque** entre les différents intervenants (police, justice, travail social, santé, etc.) ;
- **De faciliter la prise de décision fondée** sur des preuves tirées de la recherche, y compris les homicides conjugaux ou les « quasi-drame » évités de justesse.

Avant de poser les questions de la checklist DASH

Avant de débiter l'entretien avec la victime, vous devez :

- Évaluer combien de temps la victime peut vous consacrer : **est-il sûr de parler maintenant ?**
- Obtenir des **coordonnées sûres** pour la recontacter ;
- Identifier où se trouvent actuellement **l'auteur des faits et les enfants** ;
- Expliquer pourquoi vous posez ces questions et **en quoi cela concerne la procédure MARAC**.

Pendant l'entretien avec la victime

- Identifiez rapidement **de qui la victime a peur** : partenaire, ex-partenaire, membre de la famille...
- Utilisez des **termes neutres** (« partenaire », « ex-partenaire ») pour rendre l'entretien inclusif, notamment pour les personnes LGBT+.

Annoncer les résultats de la checklist à la victime

Informez une personne qu'elle est à **haut risque de violences graves ou de meurtre** peut être **effrayant et accablant**. Il est important de :

- **Exprimer clairement vos inquiétudes** à partir de ses réponses et de votre jugement professionnel ;
- **Suivre les protocoles de votre territoire** (signalement MARAC, Protection de l'Enfance) ;
- Si la personne **n'est pas jugée à haut risque**, veillez à **ne pas minimiser** sa situation pour qu'elle continue à demander de l'aide si besoin.

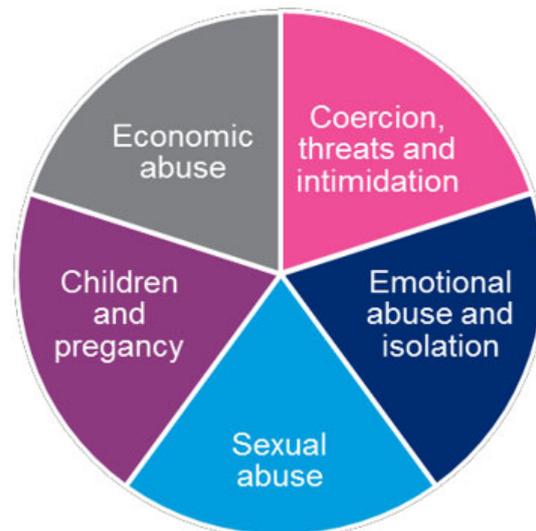
Expliquez que certains facteurs sont **reliés à des cas de féminicides ou de violences graves**. Si la personne est de nouveau confrontée à l'un de ces risques, elle doit **contacter les services d'urgence (le 999 au Royaume-Uni, le 17 ou 112 en France)**.

Questions relatives aux types de violences et facteurs de risque

Violences physiques

(Couvertes par les questions 1, 10, 11, 13, 15, 18, 19 et 23)

- La violence physique peut prendre plusieurs formes : **bousculade, coup de poing, usage d'objets ou d'armes, étranglement**.
- Essayez d'établir si la **fréquence ou la gravité** des violences a augmenté. Si la victime n'est pas sûre, encouragez-la à **noter les incidents** dans un journal.
- Dressez un tableau d'ensemble des violences subies : **l'événement signalé n'est peut-être pas le plus grave**.
- La violence peut également viser d'autres personnes du foyer : **enfants, frères/sœurs, proches âgés**, voire des **animaux de compagnie**.
- En cas d'agression récente, la victime doit **appeler les secours (999)**. Les blessures doivent être **documentées par un professionnel de santé**.



Violences sexuelles

(Question 16)

- Cela inclut : **menaces, contrainte, douleurs infligées, violences pendant les rapports**, usage d'objets ou d'armes.
- Si la victime en parle, recommandez-lui de **consulter un médecin** et de **signaler les faits à la police**.
- Orientez-la vers un **centre d'accueil spécialisé pour les victimes d'agression sexuelle**.

Menaces, coercition et intimidation

(Couvertes par les questions 2, 3, 6, 8, 14, 17, 18, 19, 23, 24)

- Essayez de comprendre les **peurs concrètes** de la victime : **qui l’effraie ? Qui est en danger ?**
- Dans les cas de violence liée à l’honneur, plusieurs agresseurs peuvent être impliqués (famille élargie, communauté...).
- Le harcèlement peut s’accompagner de **menaces de suicide ou de meurtre**, ex. : « *Si je ne peux pas t’avoir, personne ne t’aura* ».
- Signes à surveiller : **appels et messages obsessionnels**, visites non sollicitées, **vandalisme**.
- **Demandez à la victime de tenir un journal des menaces** (date, lieu, témoin, effet émotionnel).
- La **séparation** est une **période particulièrement dangereuse** : est-ce qu’elle a tenté de quitter l’agresseur ?
- Certains agresseurs **ne respectent pas les décisions de justice** ou les **droits de visite**.
- Un **passé criminel** de l’agresseur, même sans violence conjugale antérieure, est un **facteur de risque élevé** (sauf dans la violence liée à l’honneur, souvent sans antécédents connus).

Violence psychologique et isolement

(Couvertes par les questions 4, 5 et 12)

- Ces formes d’abus peuvent **accompagner** les autres types de violence, ou **les précéder de plusieurs mois/années**.
- Les victimes finissent parfois par **se blâmer elles-mêmes**, ou par **minimiser la gravité** de la situation pour pouvoir y faire face.
- La victime peut être **empêchée de voir sa famille, ses amis, ou un médecin**, ou de créer un réseau de soutien.
- Les personnes subissant une violence liée à l’honneur signalent un **isolement extrême** et une forme de « **surveillance** » **dans le foyer**.
- Cela peut entraîner une **détresse mentale grave**, avec **dépression** ou **pensées suicidaires**.
- Si le ou la partenaire souffre de **troubles mentaux** ou **abuse de drogues ou d’alcool**, cela accroît le risque et l’isolement.
- Certaines victimes ont peur que parler de ces éléments **entraîne des conséquences négatives** (retrait d’enfants, interventions sociales, sanctions envers le partenaire...).

Enfants et grossesse

(Couvertes par les questions 7, 9 et 18)

- La présence d’enfants – y compris les **beaux-enfants** – **augmente le risque de violences** envers la mère.
- Les violences peuvent **apparaître pendant la grossesse** ou **s’aggraver pendant les premières années de l’enfant**.
- Le/la partenaire peut utiliser les enfants pour **rester en contact avec la victime**, ou pour exercer une pression (visites conflictuelles, menace sur l’enfant...).
- Suivez les **protocoles de protection de l’enfance** pour signaler toute situation préoccupante.

Violence économique

(Couverte par la question 20)

- De nombreuses victimes expliquent être **financièrement contrôlées** par leur partenaire ou ex-partenaire.
- Cela peut limiter fortement leurs **possibilités de fuite** ou de mise à l'abri.
- Elles peuvent ne **pas avoir de revenus à leur nom**, ou dépendre totalement du partenaire (revenus, allocations, logement...).
- Une perte d'emploi du partenaire peut **aggraver la situation**.
- Il est possible d'orienter la victime vers des **services sociaux** ou des associations pour qu'elle reprenne **le contrôle de ses finances**.

Checklist DASH – Evaluation du risque

Objectif du formulaire

- Aider les professionnels de première ligne à identifier les cas à haut risque de violence domestique, de harcèlement et de violence « d'honneur ».
- Décider quels cas doivent être signalés au Marac et quel autre soutien pourrait être nécessaire. Une fois rempli, le formulaire devient un dossier actif qui peut être consulté à l'avenir pour la gestion des cas.
- Offrir un outil commun aux organismes qui participent au processus Marac¹ et fournir une compréhension commune des risques liés à la violence domestique, au harcèlement obsessionnel et à la violence « d'honneur ».
- Permettre aux organismes de prendre des décisions défendables sur la base des preuves issues de recherches approfondies sur des cas, y compris des homicides domestiques et des « quasi-accidents », qui sous-tendent la plupart des modèles reconnus d'évaluation des risques.

Comment utiliser le formulaire

Avant de remplir le formulaire pour la première fois, nous vous recommandons de lire l'intégralité du guide pratique et la [FAQ](#). Ceux-ci peuvent être téléchargés à partir de la section « [Ressources pour identifier les risques auxquels les victimes sont exposées](#) » du site web SafeLives. Le risque est dynamique et peut évoluer très rapidement. Il est recommandé de revoir la liste de contrôle après un nouvel incident.

Critères recommandés pour le renvoi vers Marac

1. Jugement professionnel : si un professionnel a des inquiétudes sérieuses concernant la situation d'une victime, il doit renvoyer le cas vers Marac. Il peut arriver que le contexte particulier d'un cas suscite de graves inquiétudes, même si la victime n'a pas été en mesure de divulguer les informations qui pourraient mettre en évidence plus clairement le risque auquel elle est exposée. Cela peut refléter un niveau de peur extrême, des barrières culturelles à la divulgation, des problèmes d'immigration ou des barrières linguistiques, en particulier dans les cas de violence « d'honneur ». Ce jugement serait basé sur l'expérience du professionnel et/ou la perception qu'a la victime du risque qu'elle court, même si elle ne répond pas aux critères 2 et/ou 3 ci-dessous.

2. « Risque élevé visible » : le nombre de « coches » sur cette liste de contrôle. Si vous avez coché 14 cases « oui » ou plus, le cas répondrait normalement aux critères de renvoi Marac.

3. Escalade potentielle : le nombre d'interventions de la police auprès de la victime à la suite de violences domestiques au cours des 12 derniers mois. Ce critère peut être utilisé pour identifier les cas où la majorité des facteurs de risque figurant sur la liste ne sont pas clairement identifiés, mais où la violence semble s'intensifier et où il convient d'évaluer la situation de manière plus approfondie en partageant les informations avec le Marac. Il est courant de commencer avec 3 interventions policières ou plus au cours d'une période de 12 mois, mais cela devra être revu en fonction du volume local et du niveau de signalement à la police.

Dans tous les cas, veuillez tenir compte du jugement professionnel du praticien. Les résultats d'une liste de contrôle ne constituent pas une évaluation définitive du risque. Ils doivent vous fournir une structure

pour éclairer votre jugement et vous inciter à poser d'autres questions, à approfondir votre analyse et à gérer les risques, que ce soit par le biais d'un Marac ou d'un autre moyen. La responsabilité d'identifier le seuil de référence local incombe à votre Marac local.

Ce que ce formulaire n'est pas

Ce formulaire fournit des informations précieuses sur les risques auxquels les enfants sont exposés, mais il ne s'agit pas d'une évaluation complète des risques pour les enfants. La présence d'enfants augmente les risques généraux de violence domestique et les beaux-enfants sont particulièrement exposés. Si un risque pour les enfants est mis en évidence, vous devez réfléchir à la référence à effectuer pour obtenir une évaluation complète de la situation des enfants.

Liste de contrôle des risques SafeLives Dash à l'usage des Idvas et autres organismes non policiers pour l'identification des risques lorsque des cas de violence domestique, de violence liée à l'«honneur» et/ou de harcèlement sont signalés.

Veuillez expliquer à la victime que ces questions visent à assurer sa sécurité et sa protection.					
Cochez la case si le facteur est présent. Utilisez la section "Commentaires" pour détailler les réponses. Sauf indication contraire, les informations proviennent de la victime. Si ce n'est pas le cas indiquez le dans la colonne de droite.					
#	Questions	✓ Oui	✗ Non	? Ne sait pas	Source autre que la victime (ex : police)
1	L'incident actuel a-t-il causé des blessures ? (Précisez lesquelles et si c'est la première fois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Avez-vous très peur ? (Commentaire :)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	De quoi avez-vous peur ? D'une blessure ? D'une violence ? Que pensez-vous que [nom] pourrait vous faire, à vous ou aux enfants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Vous sentez-vous isolé(e) de votre famille/amis ? [nom] vous empêche-t-il de les voir ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Vous sentez-vous déprimé(e) ou avez-vous des pensées suicidaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Veillez expliquer à la victime que ces questions visent à assurer sa sécurité et sa protection.

Cochez la case si le facteur est présent. Utilisez la section "Commentaires" pour détailler les réponses. Sauf indication contraire, les informations proviennent de la victime. Si ce n'est pas le cas indiquez le dans la colonne de droite.

#	Questions	✓ Oui	✗ Non	? Ne sait pas	Source autre que la victime (ex : police)
6	Vous êtes-vous séparé(e) ou avez-vous essayé de vous séparer de [nom] dans les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Y a-t-il un conflit concernant le droit de visite ou la garde des enfants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	[Nom] vous harcèle-t-il par appels, messages, filature, visites ? Est-ce pour vous intimider ? (Précisez le contexte)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9	Êtes-vous enceinte ou avez-vous accouché récemment (dans les 18 derniers mois) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	Les violences deviennent-elles plus fréquentes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	Les violences deviennent-elles plus graves ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12	[Nom] cherche-t-il à tout contrôler ? Est-il excessivement jaloux ? (Exemples : vous surveille, vous interdit certaines tenues...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13	A-t-il déjà utilisé des objets ou des armes contre vous ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14	Vous a-t-il déjà menacé(e) de vous tuer ou de tuer quelqu'un d'autre ? Cochez : Vous <input type="checkbox"/> Enfant(s) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> (Précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15	A-t-il déjà tenté de vous étrangler / noyer / étouffer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16	A-t-il des comportements ou propos sexuels qui vous mettent mal à l'aise ou vous blessent ? (Si cela concerne quelqu'un d'autre, précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17	Y a-t-il une autre personne qui vous a menacé(e) ou dont vous avez peur ? (Précisez :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Veillez expliquer à la victime que ces questions visent à assurer sa sécurité et sa protection.

Cochez la case si le facteur est présent. Utilisez la section "Commentaires" pour détailler les réponses. Sauf indication contraire, les informations proviennent de la victime. Si ce n'est pas le cas indiquez le dans la colonne de droite.

#	Questions	✓ Oui	✗ Non	? Ne sait pas	Source autre que la victime (ex : police)
18	Savez-vous s'il/elle a déjà blessé quelqu'un d'autre ? (Enfant, proche, ex...) Cochez : Enfant <input type="checkbox"/> Membre famille <input type="checkbox"/> Ex <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
19	A-t-il déjà maltraité un animal ou un animal de compagnie ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20	Y a-t-il des difficultés financières ? (Dépendance, perte d'emploi, contrôle économique...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
21	A-t-il eu des problèmes de drogue, alcool ou santé mentale cette année ? Cochez : Drogue <input type="checkbox"/> Alcool <input type="checkbox"/> Santé mentale <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
22	A-t-il déjà menacé ou tenté de se suicider ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
23	A-t-il déjà violé une décision judiciaire (caution, ordonnance, contact enfants) ? Cochez : Caution <input type="checkbox"/> Ordonnance <input type="checkbox"/> Visite des enfants <input type="checkbox"/> Mariage forcé <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
24	A-t-il déjà eu des problèmes avec la police ou un casier judiciaire ? Cochez : Violence domestique <input type="checkbox"/> Violences sexuelles <input type="checkbox"/> Autres violences <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	TOTAL DE OUI				

À l'attention des professionnels

Existe-t-il d'autres informations pertinentes (fournies par la victime ou un professionnel) susceptibles d'augmenter le niveau de risque ? Tenez compte de la situation de la victime en ce qui concerne le handicap, la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, les barrières culturelles/linguistiques, les systèmes fondés sur « l'honneur », l'isolement géographique et la minimisation.

